



**ELECTIONS DES DELEGUES DU
PERSONNEL ET DU COMITE
D'ENTREPRISE
MEDICA France SA**

VOTEZ LE 2 JUIN 2009 !

Section MEDICA France

Prochainement les élections des délégués du personnel (DP) et du comité d'entreprise (CE) auront lieu à Médica France SA.

- Pour pouvoir être écouté dans votre établissement au travers les délégués du personnel,
- Pour avoir un comité d'entreprise efficace et déterminé,

Rejoignez nous, VOTEZ CFDT

Si vous souhaitez vous présenter au 1^{er} tour, vous devez être syndiqué. Pour cela, contactez le syndicat **CFDT** le plus proche (*dans l'annuaire pages jaunes rubrique syndicats de salariés*). Il vous aidera à faire votre demande dans les règles.

- ✓ **Pour être éligible** en tant que délégué du personnel ou membre du comité d'entreprise il faut :
 - Avoir 18 ans révolus,
 - Avoir au moins 1 an d'ancienneté dans l'entreprise,
 - Ne pas avoir de lien de parenté proche avec l'employeur,
 - Ne pas être déchu de ses droits électoraux.
- ✓ **Pour que votre vote soit valablement exprimé**, il faut :
 - Faire parvenir votre vote avant le 2 juin (jour des élections) si vous votez par correspondance.
 - Ne mettre aucun signe distinctif sur le bulletin (croix, entourer un nom, dessin...)
 - Mettre le bulletin dans la bonne enveloppe (bulletin et enveloppe de couleurs différentes pour les titulaires et les suppléants)

Les élections DP auront lieu dans chaque établissement : vous pourrez voter sur votre temps de travail. Si vous êtes absente, demandez à recevoir le matériel électoral pour voter par correspondance.

Les élections CE auront lieu par correspondance, vous recevrez le matériel électoral dans la semaine du 11 mai.

Je souhaite contacter un responsable CFDT santé sociaux :

Je souhaite adhérer à la CFDT :

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

COUPON à envoyer à : Fédération CFDT santé sociaux - 47 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris – Mail : federation@sante-sociaux.cfdt.fr Mme Rosine Naudeau délégué syndical central CFDT Médica France : 06.09.24.08.77